

## PLANCHE DIX-NEUVIÈME

## Vitrail de la chapelle des Tullier.

(1532)

La chapelle où se trouve ce vitrail est la première à droite dans le pourtour du chœur. Elle occupe l'espace compris entre les contreforts de la neuvième travée du côté du midi, et fut bâtie aux frais de Pierre Tullier, doyen du chapitre.

Ce chanoine appartenait à une famille originaire, croit-on, de Bretagne, fixée à Bourges au commencement du XV<sup>e</sup> siècle et anoblie par l'échevinage en 1479. Il avait 60 ans en 1515<sup>(1)</sup> et, par conséquent, dut naître vers 1455. C'était le troisième fils de Pierre, premier du nom, et de Marie Bonin, dont on verra les portraits dans un des panneaux du vitrail. En 1483,<sup>(2)</sup> le 14 mai, il fut pourvu d'un canonicat et d'une prébende dans la Cathédrale de Bourges. Il a le titre de licencié en décrets dans ses lettres de provision transcrites au registre capitulaire. Quarante-cinq ans plus tard, le 7 novembre 1528, il fut élu doyen du chapitre, par 22 voix sur 30 votants, et exerça cette dignité jusqu'à sa mort survenue en 1540, après cinquante-sept ans de présence au chapitre. Il avait testé le 5 avril de cette même année, partageant sa fortune, qui était considérable, entre les nombreux membres de sa famille et léguant au chapitre de Saint-Etienne une somme de 400 livres pour la fondation dans sa chapelle d'une messe quotidienne pour le repos de son âme et de ses parents trépassés. Précédemment, le 16 janvier 1513, il avait fondé son obit dans la Cathédrale.<sup>(3)</sup>

C'est en 1531 qu'il songea à faire bâtir une chapelle et à y disposer un caveau sépulcral pour lui et pour les siens. Il avait d'abord demandé et obtenu, le 21 juillet,<sup>(4)</sup> l'autorisation de faire achever la chapelle ébrasée, le 31 décembre 1506, par la chute de la tour du nord et dont la réédification commencée par l'archevêque Michel de Bucy était restée en suspens; mais il paraît qu'il modifia ses projets, puisque vingt-cinq ans plus tard<sup>(5)</sup> la chapelle était encore en ruines et ne fut terminée qu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, comme on le verra dans un autre chapitre.<sup>(6)</sup> Il préféra donc bâtir de toute pièce et sur un autre emplacement et, le 21 août 1531, il obtint du chapitre<sup>(7)</sup> la permission de faire édifier une chapelle "entre celle de Sainte-Catherine et la porte par laquelle le seigneur Archevêque communique de son palais avec l'église." Il est dit dans l'acte d'autorisation que Pierre Tullier, en prévision de sa mort possible avant la fin de la construction, voulut consigner dans un coffre auprès du trésor somme suffisante pour en payer les dépenses jusqu'à pleine et parfaite exécution.

Au mois de mars suivant il ne restait que la voûte à terminer<sup>(8)</sup> et le chapitre prêtait à son doyen les pierres qui lui manquaient pour la faire achever.

Le vitrail est de 1532. Cette date est inscrite au bas du premier panneau à gauche et sur deux petits cartouches, au milieu des ornements des pilastres du portique qui encadre les portraits des père et mère du fondateur.

C'est, comme on l'a vu au chapitre précédent, un tableau de notre peintre-verrier local Jehan Lescuyer et c'est incontestablement l'œuvre la plus précieuse qui nous reste de ce grand artiste.

## DESCRIPTION.

La hauteur est de 4<sup>m</sup> 85 et la largeur de 3<sup>m</sup> 80. Quatre lancettes trilobées occupent la partie inférieure. Le tracé général des meneaux est le même que dans le vitrail de la chapelle voisine (Pl. III), avec la différence des dimensions et des profils.

Cette verrière, dans son sujet principal, est surtout un tableau de famille : le motif religieux n'y occupe qu'un panneau sur quatre et les trois saints qui dans les autres panneaux jouent le rôle de présentateurs y tiennent le second rang, puisque le premier plan est à la longue file des membres de la famille Tullier : père, mère, frères, neveux du donateur et le donateur lui-même. Cette fastueuse exposition des portraits et des écussons d'une lignée de bourgeois fraîchement anoblis n'est d'ailleurs qu'une imitation de l'exemple donné cent ans auparavant dans la même Cathédrale par une famille, il est vrai, plus qualifiée : celle des Trousseau (V. Pl. I), et de ce que faisaient un peu partout depuis le XV<sup>e</sup> siècle, des donateurs moins humbles que ceux de l'ancien temps.

Le réseau du tympan contient dix compartiments à sujets. Tout au sommet le Père Éternel penché un peu en avant, comme pour regarder vers la terre, bénit de la main droite et soutient de la gauche un globe surmonté d'une

1) Registre capitulaire de 1510 à 1516, page 223.

2) Reg. capit. de 1478 à 1483, p. 192.

3) Reg. capit. de 1510 à 1516, pages 139 et 165.

4) Reg. capit. à cette date.

5) Arch. du Cher. Procès-verbal de la visite d'Anthoine Bohier,

général des Finances, pour les travaux d'achèvement de la Cathédrale, en 1556.

6) V. Pl. XXI<sup>e</sup>. — Vitrail de la chapelle de Montigny.

7) Reg. capit. de 1530 à 1536, p. 87.

8) Même registre, aux dates 8 mars 1531 et 30 janvier 1533.

croix. Il est vêtu d'une robe bleue et d'un manteau brun. Des rayons d'or sur fond rouge l'entourent. A ses côtés sont de petits anges en adoration.

Tous les autres jours du réseau sont remplis d'un essaim d'anges voletant de tous côtés dans les attitudes les plus variées. Les trois groupes principaux forment au centre un concert céleste : les chanteurs ont ici, devant eux, un grand livre relié de rouge avec des clous d'or; là, un large phylactère couvert de musique notée. Plus bas est l'accompagnement instrumental de ces chants : Viole, guiterne, trompettes, triangle, harpe et tambourin sont les instruments de l'orchestre. Tout cela peint en grisaille d'un ton chaud sur un fond bleu, pur comme un beau ciel, produit un merveilleux effet.

Dans les grands écoinçons, à droite et à gauche, entre les pointes des lancettes du bas de la fenêtre, sont : d'un côté, l'écu de France timbré d'une couronne fleurdelisée et entouré du cordon de Saint-Michel; de l'autre, les armes du cardinal de Tournon qui occupa le siège archiépiscopal de Bourges de 1526 à 1537; *parti : au 1<sup>er</sup> d'azur semé de fleurs de lis d'or; au 2<sup>me</sup> de gueules au lion d'or*. Par derrière l'écu est une croix d'or en pal et au-dessus le chapeau de cardinal avec ses glands. Des anges soutiennent les deux écussons.

Les personnages des panneaux inférieurs sont groupés sous des architectures dans le style de la Renaissance : c'est dire qu'une description détaillée en est impossible. Les deux portiques latéraux symétriques sont des sortes de tours ouvertes par le bas en arcades surbaissées et toutes couvertes de ciselures et de statuetstes. Des lanternons les surmontent, où sont abritées les figures de Moïse à gauche et de David à droite. Aux deux panneaux du centre ce sont deux portes triomphales de plan rectangulaire, avec pendentifs aux voûtes. Les jambages décorés de pilastres montrent, au milieu de fines sculptures, les initiales du donateur et la date 1532 inscrite dans de petits cartouches. Sur la corniche d'un fronton en arc de cercle sont posés des anges portant des torchères et accostant l'amortissement qui se dresse en forme de haute niche sous laquelle est une statuette : d'un côté Adam, de l'autre Ève.

Derrière ces constructions on aperçoit le ciel et des édifices au milieu de la campagne.

Les personnages debout sous ces architectures ou agenouillés au premier plan sont posés sur une sorte de terrasse dont le mur de soutien est décoré de panneaux sculptés ou portant des inscriptions, et de pilastres formant ressaut ornés de ciselures. Des écussons sont accrochés au devant de la plupart de ces pilastres.

Au premier tableau à gauche, la Sainte Vierge est assise sur une sorte de coffre sculpté. Elle tient l'Enfant Jésus sur son bras droit et tourne ses regards d'un mouvement plein de dignité vers la foule des présentés. Près d'elle, debout, saint Jean-Baptiste enfant tient une croix à laquelle est appendu un petit cartouche avec l'inscription *Ecce agnus Dei*, et de la main droite montre le Sauveur. Il est nu avec une peau de mouton nouée sur la hanche droite. La Vierge porte une robe bleue et un manteau blanc dont les plis couvrent ses genoux. Ces couleurs d'une intensité suffisante sont en juste équilibre avec l'entourage architectural et tout le panneau est d'un ensemble harmonieux. Le groupe d'un noble caractère est empreint d'un sentiment religieux très pur.

Dans le tableau suivant, saint Pierre debout, en robe jaune et manteau rouge, présente à la mère et au divin enfant le père et la mère du fondateur, et sa tête tournée vers les groupes qui suivent indique qu'il patronne également ce dernier et les autres membres de la famille qui portent le même prénom.

Les inscriptions suivantes sont peintes en lettres gothiques dans deux panneaux du soubassement au-dessous des personnages dont elles indiquent les noms :

**P. Tullier coseillier  
advocat du Roy a bourges  
qui trespassa lan m cccc iiii<sup>xx</sup>  
lors maire de ceste ville**

**Marie bonin sa feme  
fille de feux Jehan bonin  
et Jaquete Roy qui deceda  
lan m cccc iiii<sup>xx</sup> xiiii**

Pierre Tullier, né en 1424 ou 1425, était fils de Denis Tullier qui vint, dit-on, vers 1408, de Rennes se fixer à Bourges et s'y maria à Perronnelle Gendrat.

Il fut, comme le dit l'inscription, conseiller du Roi et avocat à Bourges. En cette qualité il reçut, par lettres patentes de Louis XI datées du 13 mai 1469, avec Adam Fumée, maître des requêtes de l'hôtel du roi et Regnault Bonin, licencié ès loix, mission de faire enquête sur tout ce qui concernait "le fait des offices tant ordinaires du domaine que des finances extraordinaires que le Roy a ès bailliage et pais de Berry." Il fut maire de la ville de Bourges de 1479 à 1482,<sup>1)</sup> année de sa mort.

Il avait épousé en 1449 Marie Bonin, qui mourut douze ans après lui, fille de Jean, seigneur de Féroles, garde des sceaux du duc de Berry et de Jacqueline Le Roy.

Les armoiries de la famille Tullier : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent*, sont placées à côté de la première inscription. L'autre écusson est celui de Marie Bonin : *parti, au 1 de Tullier; au 2, coupé : 1<sup>o</sup> d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois têtes de femmes tressées d'or, 2 et 1, (Bonin); 2<sup>o</sup> de sable à neuf tierce-feuilles d'or 3, 2, 1. (Le Roy)*.

Les deux époux, les mains jointes, sont agenouillés devant saint Pierre. Le mari est vêtu d'une robe longue violette à doublure et parements de fourrures. Il a une aumônière à la ceinture et porte l'épitoque sur l'épaule gauche.

1) Le peintre a inscrit la date 1480 au lieu de 1482, probablement parce que la place lui manquait pour ajouter les deux unités sans sortir de son cadre.

La femme a une robe rose-brun d'une coupe très simple sans autre ornement que des poignets de fourrures. Un voile noir en façon de capuchon est sur sa tête.

Au troisième panneau saint Jean, vêtu d'une robe verte et d'un manteau rose, caractérisé par l'aigle qu'on voit à ses pieds et portant dans la main gauche une grande palme, accompagne les trois fils de Pierre Tullier qui entrèrent dans les ordres, qui furent *dédiés à l'église*, comme dit l'inscription peinte au soubassement. Cette inscription remplit deux panneaux placés à droite et à gauche de l'écusson des Tullier :

Leurs enfans dédiés a legite  
Jehan bachelier en theologie  
trespassa lan m cccc lxxviij  
Francoyz docteur Regent es  
droictz deceda lan m v° xliij

Pierre esleu doyen de ceste  
eglise le viij<sup>e</sup> de novembre m  
v° xxviij et estoit chanoine des  
lan m iiii<sup>e</sup> c iiii<sup>e</sup> xij  
A fait construire ceste chappelle  
lan mil v° xxxj

Les trois frères sont vêtus de surplis par-dessus des soutanes : violette pour le premier, rouges pour les deux autres, et ils portent sur le bras gauche l'aumusse garnie de fourrures. Ils ont les mains jointes et sont rangés à genoux les uns à la suite des autres suivant leur âge. Jehan, l'aîné est en avant avec François à sa droite un peu en arrière, et Pierre est au troisième rang.

Jehan fut reçu le premier dans ce chapitre de Saint-Etienne qui devait compter dans son sein de si nombreux représentants de sa famille; mais il y demeura peu d'années étant mort à 28 ans, et on ne lui connaît que cette dignité. François, docteur en droit canon et droit civil fut prieur de Saint-Hilaire, chanoine du Château-les-Bourges, affial et primat de l'archevêque de Bourges. Elu chanoine à la mort de son frère, il décéda le 30 juin 1518 après avoir résigné ses canonicat et prébende de la Cathédrale<sup>(1)</sup> au profit de son neveu Pierre Tullier dont le portrait est au dernier panneau de ce vitrail. Il légua par testament au chapitre de Saint-Etienne une somme de 120 livres tournois pour la fondation d'un obit.<sup>(2)</sup>

On a lu plus haut les détails concernant le fondateur de la chapelle, Pierre, dont le portrait suit ceux de ses aînés. Ce portrait le représente à l'âge de 76 ans, sous les traits d'un homme encore vert, d'une figure expressive, intelligente et fine.

Dans le quatrième et dernier panneau, le saint présentateur n'est caractérisé que par le long bâton qu'il tient de la main gauche. La tradition y voit saint Jacques le majeur et on peut noter à l'appui de cette attribution que la grand'mère maternelle et une des sœurs du fondateur portèrent le nom de Jacqueline. Il est vêtu d'une robe rouge dont les manches relevées laissent voir un vêtement de dessous jaune. Un manteau violet jeté sur l'épaule droite découvre la moitié du buste et revient sous le bras gauche entourer la ceinture. A genoux autour de lui sont quatre personnages dont l'habillement ecclésiastique est le même que celui des trois chanoines du tableau précédent : il n'en diffère que par la couleur bleue ou violette des robes.

Trois écussons placés à la base du panneau indiquent les familles de ces quatre personnages, et des inscriptions précèdent leurs noms; mais l'ordre dans lequel sont inscrits ces noms n'étant pas le même que celui suivant lequel sont présentés les écussons, il n'est pas possible d'attribuer les portraits à tel ou tel des personnages figurés. Le premier écusson à gauche est celui de Castello : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à trois trèfles de simple; aux 2 et 3 d'argent à l'aigle de sable*. Au milieu est l'écu des Mathé : *d'or à la croix pattée de gueules*. Le troisième écusson est celui des Tullier.

Quant aux inscriptions, elles sont extrêmement difficiles à lire, ayant été effacées, on ne sait à quelle époque, pour être modifiées par des inscriptions en surcharge, qui elles-mêmes ont presque complètement disparu. Les unes et les autres n'ont guère laissé sur le verre que les traces un peu plus claires de leurs lettres, et il est malaisé de reconnaître ce qui a appartenu à la première et à la seconde écriture. D'ailleurs, il semblerait qu'on a eu pour but de changer l'ordre des noms plutôt que de leur en substituer d'autres. Quoi qu'il en soit, j'ai cherché à déterminer quelle avait été l'inscription primitive et je lis ce qui suit :

P. Mathé coseiller du  
Roy en sa court de parlem<sup>t</sup>  
a Paris  
P. Jehan Tullier

. . . . chanoine  
de ceste dicte eglise  
G. de castello qui  
trespassa en mai  
m v° xvij

Le nom qui commençait la première ligne de la dernière inscription est absolument illisible. Ce devait être P. Tullier. L'inscription en surcharge donnait le nom de P. Mathé.

Les descendants de Pierre Tullier et de Marie Bonin ayant à faire leurs preuves de noblesse en 1667, requirent le subdélégué de l'Intendant de Berry de procéder à la description des armoiries et inscriptions " apposées tant aux murailles de la chapelle que dans les vîtres ", et en conséquence fut dressé un procès-verbal descriptif dans lequel il est dit à propos des deux inscriptions du quatrième panneau qu'elles " ne peuvent estre leues et paroist que sur

1) Reg. capit. de 1517 à 1523, pages 49 et 50.

2) Id. p. 51.

les dictes inscriptions il y a eu d'autre escripture qui est effacée soit par le peintre soit par succession des temps. " Et le commissaire donne acte aux parties " que les mots escripts dans la dernière inscription sur ceux qui avoient esté précédemment escripts sur le verre paroissent presque aussi anciens et d'une mesme escripture et caractère que les autres inscriptions qui sont dans les autres panneaux de vistres. "

Ainsi ces inscriptions n'étaient pas plus lisibles il y a 230 ans qu'aujourd'hui. Mais elles le sont encore assez pour nous donner les noms des quatre neveux " dédiés à l'église " du fondateur de la chapelle. Ce sont :

Pierre Mathé, fils de Jeanne Tullier et de Claude Mathé, licencié ès lois, conseiller du roi à Bourges. Il fut élu chanoine de Saint-Etienne le 8 septembre 1513, n'étant alors que cleric, licencié en decrets. Le 15 février 1515, le chapitre délégua un de ses membres, Pierre Copin, à l'effet de le présenter à l'archevêque pour la réception des ordres. En 1520, il fut député auprès de la Cour de Rome<sup>(1)</sup> pour solliciter du Pape Léon X la confirmation de l'élection de François de Bueil comme archevêque qu'avait faite le chapitre, le roi déniait la validité de cette élection. En 1526, il reçut une mission analogue auprès du Pape Clément VII<sup>(2)</sup> à l'occasion de l'élection de François de Tournon, successeur de François de Bueil. Dans l'intervalle, en 1522, il était devenu conseiller au parlement de Paris. En 1539, il fut chargé avec le premier président du parlement, Pierre Lizet, de la rédaction de la coutume de Berry. Lorsque son oncle Pierre Tullier mourut l'année suivante, il lui succéda comme doyen du chapitre de Saint-Etienne. Il mourut en 1544.

Pierre Jean Tullier, qui est désigné seulement sous le second prénom dans les actes du chapitre de la Cathédrale, fut reçu chanoine de Saint-Etienne le 25 septembre 1528. Il fut aussi prieur de Vouzeron. Il était Fils de Denis Tullier, frère puiné du fondateur et de Antoinette de la Berthomière.

Pierre Tullier, frère du précédent, que les actes capitulaires désignent, jusqu'à la mort de son oncle, sous le nom de *Petrus junior*, fut élu chanoine prébendé de Saint-Etienne le 30 juin 1518, en remplacement et à la mort de son oncle François Tullier. Il était alors seulement acolyte et reçut le sous-diaconat en septembre de la même année. Il devint plus tard doyen de Montermoyen.

Guillaume de Castello était fils de Louise Tullier, la sœur ainée du doyen, et de Raollet de Castello, seigneur des Granges, échanson ordinaire du roi Charles VIII et garde de la prévôté de Bourges. Il fut élu chanoine prébendé de la Cathédrale le 30 août 1505. Dans l'acte de sa nomination, il est dit cleric, bachelier en decrets. Il était présent au chapitre général du 2 mai 1517 et c'est le lundi 18 du même mois que le chapitre élit le titulaire du canonicat vacant par sa mort, survenue entre ces deux dates. Il y a donc ici un portrait posthume.

Le vitrail des Tullier partage avec tous ceux du même temps le défaut tant de fois signalé d'offrir aux regards une étendue exagérée de verres sans coloration. Les surfaces blanches y sont même plus abondantes que dans aucun autre. Mais le peintre a su équilibrer si heureusement les quelques couleurs vives dont il a fait emploi que les grisailles qui les accompagnent les font valoir au lieu de leur nuire. La plus suave harmonie se dégage de cet ensemble où rien ne détonne, où tout est à sa place, et où l'œil est immédiatement séduit par un charme incomparable. Pour tout dire, cette verrière est un pur chef-d'œuvre.



Ange tiré du vitrail de la chapelle des De Breuil (XV<sup>e</sup> siècle).

1) Reg. cap. de 1517 à 1523, p. 160.

2) La Thaumassière, livre IV, chap. CV.



A des Mémoires del. à pinc.

Réduction au 10<sup>e</sup>

Imp. Société St. Augustin.

VITRAIL DE LA CHAPELLE DES TULLIER  
(1532)